



Discours d'Annick Girardin
Inauguration du 21ème Forum de l'Alternance

12 avril 2016

Mesdames et messieurs,

Je remercie et félicite les différents partenaires de cet évènement :

La préfecture région Ile-de-France (Préfet Jean-François Carencu)

La mairie de Paris

La Région Ile-de-France

La CCI Paris (Président Philippe Solignac)

Pôle Emploi Ile-de-France et son Directeur Régional, Philippe Bel

Universcience et son Président Bruno Maquart

**Le développement de l'apprentissage est une priorité pour le
Gouvernement.**

Lors de la grande conférence sociale de 2014 et des assises de l'apprentissage de septembre 2014, **le Président de la République a défini l'objectif de 500 000 jeunes en apprentissage en 2017** et demandé à l'ensemble de la fonction publique de contribuer à cet effort.

Tous les employeurs publics sont invités à recruter des jeunes en apprentissage.

Je tiens à souligner que **la fonction publique territoriale a été précurseur en la matière** car elle compte le plus grand nombre d'apprentis, environ 11 000.

Le Président de la République a fixé à **la fonction publique de l'État un objectif spécifique d'accueillir 4 000 apprentis à la rentrée 2015 et 10 000 à la rentrée 2016**. Cet objectif sera respecté : la FPE a recruté 4 390 apprentis à la rentrée 2015, elle devra continuer cet effort pour atteindre sa cible de 10 000 apprentis.

La réussite passe également par **l'information des jeunes sur l'apprentissage dans la fonction publique**. Je m'attache à chacun de mes déplacements à faire connaître aux jeunes les possibilités qu'offre la fonction publique. Faire son apprentissage dans la fonction publique c'est :

- 1) acquérir un métier, et il en existe des centaines,
- 2) découvrir les valeurs du service public et
- 3) s'approprier les droits et devoirs des agents publics. **Une grande campagne « Apprentis dans la fonction publique, pourquoi pas moi ? » a été lancée** pour sensibiliser les jeunes à cette opportunité.

Sachez également que nous œuvrons à **la prise en compte des années d'apprentissage dans les années d'expérience professionnelle donnant accès aux troisièmes concours de la fonction publique**. Sera prochainement présenté en conseil des ministres le projet de loi « Egalité et citoyenneté » qui devrait, notamment, permettre d'ouvrir aux anciens apprentis la voie d'accès à la Fonction publique dite des « troisièmes concours ».

En effet, il est important que **la fonction publique de demain puisse valoriser et accueillir tous les talents**. C'est une de mes priorités pour la fonction publique, pour la jeunesse de notre pays. **L'apprentissage est un atout** pour atteindre cet objectif. Je serai très attentive à développer tous les moyens de diversifier les recrutements dans la Fonction publique.